



École Victor-Thérien
305, 43^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 2H8
Téléphone : 514 855-4202
Télécopieur : 514-634-0448
Site web : www.victortherien.ecolelachine.com



Conseil d'Établissement

Année 2020-2021

Procès-verbal de la huitième séance

Réunion tenue le 15 juin 2021

En vidéoconférence (TEAMS) – mesure de distanciation COVID-19

Présent(e)	Absent(e)	Nom	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tomy-Jonathan Marcotte	Directeur
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Andrée Durand-Burgoyne	Directrice-adjointe
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Julie Lupien	Enseignante
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lyne Deschamps	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Frédéric Boucher	Enseignant
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Myriam Fleury	Enseignante
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hélène Lanteigne	Secrétaire
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Chantale Jomphe	Technicienne du SDG
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Nicolas Brousseau	Parent, président du CE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Martin Chevalier	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélie Girard	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Serge Lévesque	Parent, président sortant
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabeau Morrissette	Parent, substitut de la déléguée au Comité de parents
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Béatrice Péron	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélie Dansereau	Parent, membre substitut
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hanene Henchiri	Parent, membre substitut; déléguée au Comité de parents

1. Vérification du quorum (LIP, art. 61)

Après vérification, il y a quorum.

M. Marcotte remercie M. Lévesque et Mme Péron pour leur implication au CÉ au cours des années. Leurs enfants quittent pour le secondaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Coquille à corriger : cette rencontre n'est pas la seconde mais la 8^e.

121-CE 021-06-1	Proposé par : Appuyé par : Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 mai 2021 (LIP art.69)

121-CE 021-06-2	Proposé par : Marie-Chantale Jomphe Appuyé par : Amélie Girard Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

4. Nomination d'un gardien du temps

M. Brousseau occupera cette fonction.

5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 5/25/2021 (LIP, art. 69)

Circulation devant l'école :

M. Marcotte a été informé que la 43^e Avenue deviendra un sens-unique. C'est une immense avancée pour la sécurité des jeunes.

Nous sommes en attente du plan de stationnement des autobus. M. Lévesque et M. Marcotte avaient fait des recommandations à la ville. La clarification sera faite pour septembre.

Affichage pour la cour d'école :

- On a modifié l'affichage et fait un rappel dans l'Info-parents. Les gens se sont sentis impliqués à protéger notre cour.
- Il y aura des travaux cet été, donc il est possible qu'on ait à fermer la cour.

Calendrier :

Suite aux discussions sur les principes, on a élaboré un calendrier selon les recommandations du CÉ.

- Les rencontres de parents auront lieu lors des deux demi-journées pédagogiques des 30 août (maternelle) et 31 août (1^{er} cycle), puis lors de l'Assemblée générale des parents du 9 septembre (2^e et 3^e cycle).
- L'an prochain, il y aura deux communications aux parents (15 novembre et 20 avril) et deux bulletins (en février et en juin).
- Au retour des Fêtes, nous souhaitons que le Service de garde soit fermé. Par contre en janvier 2022 les deux journées de retour seront des journées de classe.

6. Questions du public

Mme Dansereau aimerait savoir pourquoi nous n'avons plus le service Hop Hop au Service de garde.

Réponse de M. Marcotte : depuis la mise à jour que la compagnie a faite, le service Wifi de notre école a rencontré des difficultés de connexion. Nous avons tenté d'améliorer nos bornes car nous avons plusieurs coupures. Nous réessayerons l'an prochain pour voir s'il sera possible d'offrir le service l'an prochain.

Ajout de Mme Jomphe : ce système a été très populaire, nous avons d'ailleurs reçu des offres de service d'autres compagnies.

7. Correspondance

Une formation obligatoire pour les membres du CÉ était offerte cette année. Nous souhaitons obtenir des attestations pour ceux qui ont complété cette formation.

M. Marcotte nous incite à faire la formation car elle apporte des bons points qui permettent aux membres d'être au courant des procédures du CÉ.

8. Approbation des listes de matériels scolaires et pédagogiques (LIP art. 77.1)

Un bon exercice a été fait ces dernières années pour ajuster les listes.

Nous utilisons souvent des Chromebooks et nouvellement des iPads à l'école. Nous nous demandons si nous pouvions charger aux parents des écouteurs pour les élèves.

- M. Lévesque se rappelle que dans le passé, les écouteurs et les flutes étaient sur la liste des fournitures scolaires mais la note « facultatif » était indiquée.
- Mme Péron demande si ces écouteurs sont pour les 6es années. Ils n'avaient pas été demandés en début d'année, mais après quelques temps l'enseignante a communiqué aux parents pour qu'ils en achètent une paire à leur enfant.
- M. Marcotte répond qu'ils sont nécessaires pour tous les niveaux. Il demande au CÉ si le fait de les mettre sur la liste de fournitures scolaires serait acceptable.
- Mme Dansereau suggère une collecte auprès des parents qui, pour certains, en ont une quantité inutilisée dans leurs maisons. Question environnementale.
- M. Brousseau : si on fait la demande aux parents d'acheter des écouteurs, il faudra s'assurer qu'ils aient le bon branchement (standard ou « flash »).
- M. Marcotte propose qu'on ajoute les écouteurs aux listes de fournitures scolaires avec la mention « fortement recommandé ».

9. Approbation du budget initial

Le budget de l'année encore n'étant pas terminé et en attente de la décision du gouvernement concernant la façon de traiter les déficits, il est difficile de faire l'exercice pour l'an prochain.

M. Marcotte nous présente les choix qui ont été faits (voir annexe 1).

Le budget est réparti en 8 fonds, mais à VT les fonds 6 et 7 ne sont pas utilisés (consacrés aux écoles en milieu défavorisé).

- Le budget de fonctionnement est lié au nombre d'élèves.

- Le fonds Immobilisations est en attente de montants supplémentaires. On devra changer la façon d'utiliser les ressources informatiques.
- Pour le Service de garde, le montant dans le fonds a considérablement baissé. L'année particulière qu'on a vécue a fait une baisse de clientèle en cours d'année mais les inscriptions ont augmenté en fin d'année (260 enfants inscrits au SDG et 170 enfants au dîner). Il y a peu d'inscription en 6^e année. Des coupures dans les heures du personnel ont dû être faites.
- Dans les allocations particulières, on perd le budget pour un projet d'éducation physique qui était élaboré sur 3 ans et nous en étions à l'an 3 cette année.

Dans le fonds 3, au niveau des dépenses du SDG, c'est un service qui s'autofinance (selon les inscriptions). Mme Jomphe a réparti les sommes entre les différents postes budgétaires, mais elle avait peu de marge de manœuvre.

Question de Mme Dansereau : quelle marge de manœuvre aurait-elle souhaité?

Réponse de Mme Jomphe : plus d'allocations, plus de financement. Notre premier but étant de ne couper aucun poste, on aurait eu besoin de plus de budget pour concevoir plus de projets.

Réponse de M. Marcotte : nous aurions souhaité que chaque membre du SDG ait son portable pour leurs activités. Ils utilisent actuellement des appareils désuets. Sinon un portable fixe dans chaque local d'enseignement pour pouvoir projeter des projets sur les TBI.

Ajout de Mme Jomphe : certains enseignant(e)s et les spécialistes en éducation physique prêtent leur matériel, on les en remercie!

Dans le fonds 4, allocations particulières :

- Nous allouons des heures de TES (deux postes à temps plein à VT). C'est une priorité du CÉ et du comité HDAA.
- Nous ajoutons 40% de tâche en orthopédagogique pour avoir deux postes complets. Le fait d'avoir un poste à 60% ferait en sorte d'avoir du mouvement de personnel.
- Nous ajoutons 20%, soit une journée de service en orthophonie. On passe donc de 1 à 2 jours. En plus de faire des évaluations, ce temps lui permet de faire du travail avec nos jeunes.
- Nous ajoutons aussi ½ journée en psychologie pour passer de 1,5 jour à 2 jours complets. Nous n'avons pas autant de ressources qu'en milieu défavorisé. Cet investissement permet de faire des évaluations pour nos élèves.
- Ce qui n'a pas été alloué, ce sont des heures en psychoéducation.

Question de Mme Dansereau : combien avions-nous en psychologie cette année?

Réponse de M. Marcotte : nous avons les mêmes ressources que ce que nous aurons avec nos choix mentionnés ci-haut. Malheureusement cette année, nous n'avons pas eu de psychologue à notre école en début d'année, jusqu'à la relâche. On avait également une ressource en psychoéducation, mais elle a dû quitter et elle

vient tout juste de revenir. Il y a une grande pénurie dans ces quarts d'emploi, c'est donc difficile d'avoir des ressources.

Le fonds 5 concerne les salaires administratifs. Les montants sont déterminés selon les personnes qui sont en place. On souhaite de la stabilité pour garder notre personnel en place.

Le fonds 8 est l'argent qui est rapporté selon les argents amassés. Ceci inclut l'OPP.

121-CE 021-06-3	Proposé par : Béatrice Péron Appuyé par : Isabeau Morrissette Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

10. Adoption du plan de lutte à l'intimidation (LIP, art. 75.1)

Mme Durand-Bourgoyne a fait un travail important d'ajout d'information.

M. Marcotte propose que des membres du CÉ fassent une dernière lecture avant de l'approuver. Mme Morrissette et Mme Dansereau s'offrent pour se joindre à M. Marcotte et Mme Durand-Bourgoyne pour qu'il soit terminé avant les vacances et soit officialisé au début de la prochaine année scolaire.

11. Information concernant les activités des finissants (LIP art. 87)

Une activité avec les 6es années est une sortie à la piscine, le vendredi 18 juin en après-midi. C'est une sortie gratuite.

Le lundi 21 juin, jeux divers au parc Carignan en matinée et un dîner Subway au bord de l'eau.

La cérémonie des finissants sera faite le 21 juin en après-midi sur le terrain synthétique, groupe par groupe. Les parents ne seront pas admis, mais nous allons filmer et prendre des photos pour partager le moment. On souhaite respecter les consignes sanitaires jusqu'au bout.

M. Brousseau : est-ce que vous allez faire un rappel aux parents pour éviter un regroupement à l'extérieur de la cour pour assister à l'événement.

M. Marcotte va préparer une note aux parents.

Il y aura une sortie à l'extérieur pour une activité « Arbre en arbre » mardi le 22 juin. Les autobus seront réservés en bulle-classe. Les jeunes reviennent en après-midi et on tentera de faire une haie d'honneur dans l'allée-poing en version bulle-classe et en déplacement groupe par groupe. On tenait à faire cette activité qui fait partie de nos traditions.

M. Boucher : la sortie en vélo pour les 5es années a été reportée à jeudi au parc René-Lévesque en passant par le par Lasalle.

La journée de vendredi le 18 juin les élèves de tous les niveaux (sauf les 6es années qui seront à la piscine) iront avec M. Boucher et Mme Deschamps parcourir des km pour l'activité du Défi Pierre-Lavoie. Les élèves vont courir et marcher au parc Brewster et au bord de l'eau. Merci à Mme Dansereau d'avoir initié cette belle activité.

Concernant les Olympiades, M. Boucher ne voulait pas trop les publiciser pour que des parents s'attroupent autour des élèves sur le bord de l'eau.

121-CE 021-06-4	Proposé par : Serge Lévesque Appuyé par : Jean-Nicolas Brousseau Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

12. Préparation du Bilan Annuel

Sera discuté hors CÉ car M. Brousseau a dû quitter.

13. Préparation de l'Assemblée générale des parents

Sera discuté hors CÉ car M. Brousseau a dû quitter.

14. Nouvelles de la direction

Merci aux membres du CÉ pour votre support extraordinaire en cette année exceptionnelle.

15. Nouvelles du président

Merci à tous pour votre support. M. Brousseau nous invite tous à nous faire vacciner!

Les membres du CÉ remercie M. Brousseau pour sa présidence cette année.

16. Nouvelles du Service de garde

Approbation des tarifs et frais (voir annexe 2).

Il n'y a pas de changement des frais courants pour 2021-2022.

Demande au CÉ l'approbation des frais supplémentaires de 20\$ pour des sorties éventuelles (il n'y a pas de sortie prévue actuellement car nous ne savons pas ce qui aura lieu).

121-CE 021-06-5	Proposé par : Isabeau Morrissette Appuyé par : Amélie Girard Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

17. Nouvelles de l'équipe-école

Rien à ajouter.

18. Rapport de la représentante de l'OPP

Remercie les parents qui ont œuvré avec l'OPP pour proposer des idées pour les élèves.

Souhaite que les activités habituelles et d'autres activités débutent dès le début de l'année.

19. Rapport de la représentante du CPCSSMB

Rien à ajouter.

20. Rapport du représentant du Comité CCSEHDAA

Nous n'avons pas de représentant.

21. Varia

Pas de points varia.

22. Levée de l'assemblée

20h37